

**TOULOUSE
CAPITOLE**
Publications



« Toulouse Capitole Publications » est l'archive institutionnelle de
l'Université Toulouse Capitole.

CHRONIQUES ET HISTOIRES LOCALES

Par Jean Castex

et Gilles Boutry
Archéologie de la Communication
IDETCOM
UT Capitole

Pour toute question sur Toulouse Capitole Publications,
contacter portail-publi@ut-capitole.fr

CHRONIQUES ET HISTOIRES LOCALES



par Jean Castex
et Gilles Boutry

Photo de couverture : Vierge noire à l'enfant par Harut Yekmalian
Festival de sculpture sur marbre de St B at,  t  2003

L'ESPION QUI VENAIT DES MONTAGNES

Texte inédit de Jean CASTEX

« Il n'y a plus donc d'habitants ?

- Si, quelques uns, mais eux-mêmes rôdent

Autour des marmites comme des mendigots »

Erich Maria Remarque (A l'Ouest rien de nouveau)

Monsieur Saint-Blancat aurait pu être un héros de roman de John le Carré. Angliciste, germaniste, soucieux de l'électrification en Larboust, ancien élève du chanoine Estinès, polignanais qui déduisait la présence d'hydrocarbures avec un nez d'Assyrien. Homme du monde avec cela, cavalier au sortir du berceau et l'un des premiers curés automobilistes. Félibre, lecteur de Palay à qui on dédia un buste. Pétri de lettres classiques, comme les gens de l'ancienne culture, acteur émouvant en chaire, et, comme tous les gascons, maître inégalé dans l'emploi français du subjonctif.

Le Faubourg lui confiait des élèves « du côté de Guermantes » : « à Paris, les oies des Hautes-Pyrénées deviennent des cygnes » (Mgr Gardey).

« Frédéric » dans le code des renseignements aux Armées. Sur les registres de Garin: Jean-Marie-Onésime-Frédéric Saint Blancat (1879 - 1962). Dans l'espoir de la Revanche (et même dans « le Grand Meaulne »), l'école avait des « Bataillons scolaires » avec des fusils en bois. Polignan qui gardait, avec le lycée de Tarbes, le souvenir de Foch, aussi. Les forts en thème étudiaient l'anglais et ... l'allemand. Mais le fusil en bois ne fut pas l'Ecole de Guerre de Frédéric. Joffre voulait « grignoter » les forces allemandes faisant une « poche » entre français et anglais et il envoyait des poilus ruraux au combat comme à la chasse. Les gens du monde devenus officiers surent apprécier la triple culture de Frédéric: œil « de gat », psychologie de lettré, et langues vivantes.

Prêtre en 1904, au temps où le clergé allait être lancé à l'aventure et exclu du budget, le curé de Saint Exupère de Gouaux- de-Larboust (1905) hésitait entre ville et campagne, comme le saint patron paroissial sans savoir que , lui aussi, devrait, sans armes, combattre l'ennemi. En 1911, l'abbé Saint Blancat se mit en congé de sa paroisse de Boucou, trop isolée et à la prébende rare. Au temps où d'innombrables prêtres étaient répétiteurs de latin, et donc en concurrence, il se perfectionna dans...les langues vivantes, précepteur des fils des grandes familles appelés à la vie militaire, aux affaires, ou à la diplomatie.

Mobilisation: depuis 1889, « les curés sac au dos » Pierre Estoup (1876-1944), d'une trinité sacerdotale de Loô, et Pierre Coumet (1858-1932), de BEZINS beau-frère en la maison de Mantalène à Antichan, faute de Saint Blancat, durent, à Sainte-Barbe, confier l'enseignement de l'anglais au mathématicien Beffeyte (1863-1938) qui étudiait sa leçon avant d'aller en classe.

Frédéric, à l'arrière ennemi du front, savait l'allemand et se glissait, informateur, vers les lignes anglaises. Au temps d' « une industrie pyrénéenne disparue, la mendicité » (Jean Fourcassié), il avait côtoyé dans l'auberge paternelle de Garin, « la Mendientera », ses astuces, ses silences, l'art d'être et de ne pas paraître: « l'œil de gat ». L'art de voir et de passer inaperçu. Ce fut là son « Ecole de Guerre ». Remarque a bien fait voir que les civils qui se traînaient dans les zones de combat semblaient tous des « mendigots ».

1916 -1917: entre le détachement anglais (du général French!!!) et la piétaille française, un fer de lance allemand, vers la Somme. Le général Barès (d'Aspet) harcela Etat-Major et industriels pour une aviation de surveillance. Faute de mieux: des observateurs sur le chemin du martyre aux arrières allemandes.

Les allemands ont fait crever de faim, à Cologne, Louise de Bettignies (1880 -1914), dite Alice Dubois, qui avait tissé tout un réseau de renseignements et ils suspectaient d'instinct, le monde secret des curés. Fusillade au moindre indice... Et voilà un boiteux jamais rasé, pouilleux comme tout un chacun, presque sourd (!) qui, comme les mendiants, vend des prières incompréhensibles qu'il

débite d'un œil mort (en fait le « diurnal »). Il répare, d'un bras en apparence tremblant, chaises et parapluies (Un vieux souvenir d'Antichan: l'abbé Saint Blancat à qui mon grand-père Darbon prêtait varlope et burin).

Le chemineau est vite reconnu par les curés à la densité soudaine du regard.

Et le latin, cela servait aussi, « œil de gat » pour définir les positions, oreille de braconnier larboustois pour entendre l'allemand. Jonction des lignes françaises et anglaises par le « raccourci » (sic) allemand: Champagne-Whisky. A tou, amics! Avant l'Europe et l'euro, nous avions tous un état de grâce de contrebandiers pyrénéens.

En 1920, l'abbé Birabent étant mort à la guerre, l'abbé Saint Blancat devint curé de Gaud et de 1931 à 1934, de Saint Pé d'Ardet (Moussuraillo) et d'Antichan (Hourmigos), successeur d'un artiste, l'abbé Duthil, qui touchait, souverain, l'orgue de Saint Bertrand et conduisait les locomotives Paris-Orléans-Midi, complice du personnel roulant, l'apéro à la main.

Pour Saint Blancat, qui aimait les montagnes, c'était quand même, un cadre un peu étroit. Varié en linguistique : les gens chics de Saint Pé, qui avaient un Suisse naguère choriste au théâtre de Valence, chantaient « ou » en latin. Antichan « nou cantan pas et mèmò latin.. » conservait le « u » gallican. Les dames de Saint Pé trouvaient M. Saint Blancat un peu trop larboustois, bûcheron, menuisier, et éleveur et, professeur dans l'âme, honoré dans les salons de Pau, l'une de nos deux capitales, « Frédéric » partit enseigner la ville la plus anglaise et la plus « smart » de France: « Beth çeu de Pau... »

Jean CASTEX, Janvier 2002

UN POTACHE TOULOUSAIN DU LYCÉE PIERRE DE FERMAT

Je suis rentré au lycée Pierre de Fermat à partir de la classe de 5^{ème}, jusqu'aux classes préparatoires, puis au-delà dans deux écoles d'ingénieurs . Ceci après une année de 6^{ème} assez moyenne au Lycée Jolimont...

Avec l'âge de nombreux souvenirs de cette époque en partie heureux et drôles me reviennent à la conscience.

Mon professeur de mathématiques de 3^{ème} dont j'ai oublié le nom n'avait pas su éveiller en moi un intérêt particulier pour cette discipline, malgré les exercices que m'avait fait faire jusqu'à la 6ème chaque semaine mon grand père paternel Gustave Boutry, ingénieur des mines , et la mort accidentelle de ma mère Marie José Larrieu, professeur de lettres modernes au lycée de Gaillac cette même année, ont sans doute contribué à mon redoublement de cette classe de 3ème..

A partir de la seconde C, mon nouveau professeur Monsieur Vignes, m'a au contraire, avec pédagogie, ouvert les yeux sur cette science mathématique un peu abstraite, au point qu'à partir de la seconde et jusqu'à la fin de mes études, j'ai eu plaisir à l'étudier, à la pratiquer, et j'ai obtenu à partir de là de très bonnes notes, notes qui m'ont permis ensuite de réussir aux concours d'entrée des écoles d'ingénieurs.

En 1ere D, mon nouveau professeur, Monsieur Dewasme, était un homme très distingué, attentif , et pédagogue. Par contre je me souviens qu'il a eu durant quelques semaines un professeur stagiaire très désagréable qui passait dans les rangs et distribuait de temps en temps une gifle ou deux aux potaches dont les exercices ne lui semblaient pas corrects, au point qu'une fois je me suis mis à grommeler d'indignation, espérant dans mon fort intérieur qu'il

viendrait au dessus de mon épaule me coller une gifle , car je me sentait tout à fait disposé à lui rendre la pareille. Mr Dewasme s'en étant aperçu, est venu près de moi, et m'a dit à voix basse pour me calmer, et avec tact, « allons, Boutry ! » ..

En terminale D ,j'ai retrouvé avec plaisir Monsieur Vignes, et mes notes de maths du Bac ont confirmé celles de terminale.

Je me souviens aussi de notre professeur de physique et de chimie, Monsieur Laporte, que nous chahutions un peu. A l'époque, les salles du rez de chaussée avaient des fenêtres sans barreaux, et il était d'usage que le professeur se tienne à l'entrée de la salle de classe à l'extérieur, pour laisser rentrer les élèves, qui attendaient en file indienne par deux devant la classe. Comme il n'était pas très grand, il ne pouvait pas voir ce qui se passait dans la classe tandis que les élèves rentraient. C'est ainsi que nous rentrions dans la classe et sortions par la fenêtre du fond, pour revenir dans la file. C'est ainsi que une classe de 35 élèves en voyait rentrer 60 ou 70 ! Monsieur Laporte égayait nos cours de physique chimie avec expériences de chimie avec moult liquides de couleurs, et réactions odorantes ou avec fumées diverses, qu'il nous montraient avec un sourire ravi, comme un enfant en fait dont la fierté transparait sur son visage lorsque l'expérience était réussie. Nous avons pris l'habitude pas très chrétienne de lui jeter alors des pièces de monnaie qui tintaient sur le sol en carrelage de la salle de chimie..

Durant toute cette période, j'étais plutôt farceur et déluré, au point que je passais nombre de jeudis et de dimanches en colle, à plus ou moins réviser les cours.. et comme je chahutais aussi en colle, j'ai été plusieurs fois recollé pour les jeudis ou les dimanches suivants... Je me souviens de ma professeure d'allemand, Madame Rouziere, une brune assez troublante pour un adolescent comme moi, et d'un devoir pour lequel elle m'avait donné une mauvaise note. Je m'étais cru alors autorisé à comparer ma copie à celle de mes voisins de classe, et dénoncé ce que je voyais comme une différence de notation injustifiée. Sur le moment, elle n'avait rien dit.

Le lendemain, voilà que je suis convoqué chez le surveillant général de l'époque, Monsieur Pris, un homme à l'esprit assez carré et taillé comme un bloc de chêne, et à peine rentré dans son bureau, je recois une gifle magistrale qui m'a fait traverser le bureau, avec en prime huit heures de colle pour recopier je ne sais plus quel texte.. A l'époque, j'avais trouvé ça un peu normal, après tout j'avais fait preuve d'un certain manque de respect, et je suis sorti un peu penaud du bureau de Monsieur Pris.

Mais les choses n'en sont pas restées là. Le surlendemain, mon grand père Edmond Larrieu, alias pépé la dynamite, qui avait été mon professeur familial de latin, qui enseignait alors le latin dans une autre classe, me fait venir, en me demandant d'approcher du bureau. Et voilà alors que je reçois un grand coup de canne devant tous les élèves de sa classe... un peu de honte a suivi, mais qui n'a pas trop duré.. Les choses se sont ensuite arrangées, puisque Madame Rouziere m'a ensuite donné chez elle des leçons particulières d'allemand payées par mes parents.. Finalement, je n'avais pas vraiment accroché à cette langue, lui préférant l'anglais et le latin, qui eux m'ont permis de glaner quelques points au bac et dans les concours.

J'avais plusieurs copains de classe dans ce lycée, qui ont eu des devenirs variés.

Michel Naa, dont j'ai été très proche, et dont les parents m'invitaient chaleureusement à la table familiale, qui a eu une carrière dans l'expertise d'art.

En mai 1968, j'avais fait un pari stupide avec lui, et je m'étais complètement rasé la tête, au point que des « gauchistes », que nous appelions des « mao spontex » (ça sonne bien!) et qui venaient à l'entrée et à la sortie du lycée distribuer des tracts ou « recruter » des élèves, me prenant pour un fachiste d'extrême droite, m'avaient plusieurs fois houspillé, et comme je répondais, nous n'étions pas loin d'en venir aux mains..

Marc Fontaneau , dont le père avait été mon professeur d'histoire et de géographie, et qui partageait avec moi sa pratique parfois hasardeuse de la mobylette, avec qui nous nous retrouvions de temps en temps dans le Comminges où nos parents avaient leur maison familiale, et avec qui nous refaisions le monde philosophiquement, a ensuite poursuivi ses études de docteur en droit et embrassé une carrière de notaire.

Guy Claverie également, docteur en droit, qui a été directeur de la communication d'une société d'économie mixte, dont j'ai la mémoire de certains de ses traits d'humour, que j'ai eu le plaisir de rencontrer à nouveau à plusieurs occasions dans ma vie professionnelle lorsque j'ai ensuite été responsable de la communication d'une entreprise aéronautique, et qu'il m'avait fait visiter et m'avait expliqué les oeuvres d'art du métro toulousain..

Michel Ginoullhac, praticien de santé, chez le grand père duquel ,le professeur de médecine Monsieur Fabre, rue de Metz,nous nous réunissions régulièrement avec quelques élèves de Fermat pour partager nos idées et la passion des mobylettes et de la moto...

Robert Sebbag, infectiologue à la Pitié Salpêtrière, qui me donnait alors l'impression de se moquer subtilement de certains propos, dont je n'ai pas toujours saisi les traits d'humour, mais qui a toujours gardé encore aujourd'hui ce même sourire lumineux qui traduit en réalité un équilibre entre la raison , l'attention à l'autre, et l'humanisme , et que la crise du Covid a plusieurs fois médiatisé en cette année 2020.

C'est l'époque où j'ai rencontré mon très bon copain Hubert Maillat, avec qui nous avons partagé dans sa maison de l'avenue Jean Rieu, avec les copains et les copines de ce quartier, de très bons moments de fête, de discussions, de passion pour les motos. Ses parents étaient professeurs de géographie et de sciences naturelles et leur grande maison, avec le toit en terrasse, permettait à des petits groupes de copains et de copines de se retrouver de temps en temps. C'est là que j'ai connu Dominique Rieu , puis Frédérique Mouls, du signe de la Vierge, comme moi, avec lesquelles j'ai eu mes premières

liaisons sentimentales..Comme Rutebeuf , j'en conviens, qui se souvient de ses amis tant aimés, qui « ont été trop clairsemés » , et que « le vent je crois les a otés », ces amies d'adolescence se sont dispersées vers l'âge de 20 ans... mais je ne dirai pas comme lui pour autant que « l'amour est morte »...

C'est l'époque où Hubert m'avait fait connaître sa tante , qui avait exercé l'astrologie au Caire, et puis a vécu jusque dans les années 80 dans sa grande maison ancienne à Daux, au milieu d'une bonne quinzaine de chats. Elle m'avait enseigné les bases de l'astrologie, m'avait offert un livre ancien très rare sur le symbolisme de chaque degré du zodiaque, et prédit ma mort à 82 ans..

J'ai eu aussi une amie très sensible, à l'intelligence subtile, du signe des poissons, Catherine Courtade, dont le père médecin exerçait rue des Jacobins, à deux pas du lycée Fermat. Je me souviens que sur sa proposition je lui avais bricolé et installé un générateur sonique électronique dans une de ses cabines de soins. C'était l'époque où j'avais deux passions : le bricolage électronique et la recherche de minéraux.

Si je devais résumer toutes ces années de lycée, je dirai que ce furent des années intenses et heureuses...

Quelques années après le bac, j'ai retenu le bizutage bon enfant des prépas agronomiques, mais aussi les tortures physiques et psychologiques infligées aux étudiants intégrés par concours , ceux de 1^{ère} année, par les « anciens » des années suivantes ,à l'ENI de Tarbes. Privation de sommeil, positions physiques douloureuses alternées par des séries de pompes, obligation de manger debout, intrusion dans le domicile, gymnastique excessive obligatoire à l'aurore, mise à l'écart des réfractaires, mais surtout chantage aux corrigés d'examens pour passer en seconde année. En effet, certains professeurs auraient donné chaque année systématiquement le même sujet à l'examen de fin de première année, et ceux qui n'avaient pas eu le corrigé avant l'examen risquaient fort d'avoir de mauvaises notes et de ne pas passer en seconde année! c'est du moins ce que nous affirmaient les anciens..

Si c'est bien ainsi que les choses se déroulaient, on peut douter du niveau de compétences de plusieurs générations d'ingénieurs issus de l'ENI. Je m'en étais ouvert au directeur de l'établissement, qui m'avait dit qu'il allait s'en occuper, mais qui finalement n'a rien fait pendant plusieurs années et a laissé perdurer ce système de sélection...

Etant réfractaire, je n'ai plus pu supporter le sadisme des anciens ni les conditions de vie et d'étude, et je me suis engagé dans la vie professionnelle..

Gilles Boutry

DES RAILS ET DES HOMMES

A l'aube du Second Empire, qui ne voyait aucune antinomie entre développement économique et service public, il fut décidé que la ligne de chemin de fer joignant Bordeaux à Cette (Sète) passerait par Escalquens. Après l'approbation du tracé dudit chemin de fer par décision du Ministre des travaux publics le 15 décembre 1853 et décision du préfet du 28 décembre 1853, la liste des territoires traversés fût arrêtée, et les travaux planifiés. La Compagnie des Chemins de Fer du Midi et du Canal Latéral à la Garonne fit rapidement l'acquisition de divers terrains riverains figurant sur le tracé, d'une superficie totale sur Escalquens d'un peu plus de 4 hectares et demi. Ils furent rachetés aux familles Mazoyer (Maire d'Escalquens), Colomès (propriétaire), Alberi (forgeron), Barlan (journalier), Cèze (laboureur), Jullia (brassier), Bogues, Daguin (propriétaire), Fourtanié (notaire et avocat), Théron, et à la commune elle-même. Le prix en a été déterminé par un jury constitué sous la houlette du juge Lafon et de l'ingénieur en chef Salles, entre 12 et 45 francs-or l'are (ce qui équivaldrait aujourd'hui à 90 € et 337 € l'are), selon la qualité des terrains, dès lors devenus d'utilité publique. Un courrier envoyé la veille de Noël 1853 au Maire d'Escalquens annonce l'arrivée des équipes d'ouvriers terrassiers et demande au Maire de leur « trouver des moyens de travail et des ressources alimentaires ». Les derniers travaux de la voie datent de 1861; le sous-préfet de Villefranche, dans son courrier du 4 janvier 1861, faisait en effet part à la commune qu'il y avait lieu d'exiger de la Compagnie des Chemins de Fer du Midi « de mettre en état de réception tous les chemins vicinaux et ruraux qui avaient été déviés ou modifiés par suite de l'établissement de la voie de chemin de fer » et demandait au Maire de veiller à l'exécution de ces prescriptions. « Il sera ouvert des fossés latéraux le long du chemin dévié du Conté depuis la métairie de ce nom jusqu'à la rencontre du

chemin de Garrigal, tout en conservant à ce chemin une largeur de 4 mètres et en assurant l'écoulement des eaux ».

Lors des travaux d'aménagement des archives de la commune, un très vieux registre a été redécouvert contenant les réclamations des usagers de la ligne et les réponses de l'administration de la compagnie en gare d'Escalquens entre le 10 mai 1857 et le 23 juin 1949. Si elles peuvent nous sembler pittoresques par certains égards, elles montrent que le rail a été un lieu privilégié de vie sociale et d'accélération des échanges, ainsi qu'un moyen très important de développement économique. Essentiellement agricoles, les transports vers et depuis Escalquens concernent le fourrage, le vin, et les bovins. Les transports de vin et de fourrage sont ceux qui font l'objet durant le XIX^{ème} siècle du plus grand nombre de réclamations : pour le vin des quantités différentes par rapport aux déclarations de l'expéditeur (droits supplémentaires à acquitter), la disparition de volumes importants du précieux liquide, ou des barriques dont le contenu avait curieusement pris l'eau; pour le fourrage, quasi-monopole de Toulouse pour l'utilisation des wagons plats spécialement adaptés, au détriment des campagnes et d'Escalquens et réponse timide de l'administration qui dit à l'avenir « veiller à ce que la spécialisation ne soit pas aussi absolue ». La salle d'attente non chauffée, le train qui ne s'arrête pas en face de la gare, une tonnelle qui gêne la visibilité pour ceux qui veulent traverser sans danger la voie, des retards de trains, autant de causes habituelles de réclamations. Plus anecdotiques, celle à l'encontre de la garde-barrière qui fait attendre plus d'une heure une voiture avant de daigner ouvrir les barrières, ou la réclamation du 12 mai 1860 de ce représentant suisse de la maison Edouard Pernod, venu vendre l'absinthe de Neuchâtel, descendu dit-il « pour épancher de l'eau », et que le chef de train refuse de laisser remonter et qui a dû récupérer ses malles, bagages, et cartons à chapeaux ultérieurement à Cette.

D'un point de vue juridique, sur plus de 90 ans de réclamations, les réponses de la Compagnie figurant sur ce registre ont toujours été

administratives; en aucun cas la Compagnie n'a fait de réponse aux nombreuses demandes de dédommagement matériel du préjudice évalué par les usagers du fait des retards ou des pertes d'exploitation, se contentant d'indiquer dans le meilleur des cas que « cela relève du droit commun » . Il n'est pas possible de dire si les usagers ont ensuite initié éventuellement une demande en réparation du préjudice subi devant les juridictions compétentes.

Gilles Boutry

QUELQUES EPISODES DE L'HISTOIRE DES TERRAINS DE LA COMMUNAUTE DES HABITANTS DITS « COMMUNAUX »

C'est lors de la réfection de la toiture de la Mairie d'Escalquens que j'avais découvert dans les combles de la mairie, différents documents anciens, pour certains datant de la Révolution.

Ces documents sont depuis cette date enregistrés dans les archives historiques de la commune d'Escalquens.

Parmi ces documents, l'un est très intéressant pour la mémoire de notre histoire locale, puisqu'il recense les attributions individuelles qui ont été effectuées lors du démembrement des terrains qui appartenaient en 1793 à la « Communauté des Habitants d'Escalquens » (et non pas à la commune, nouvellement constituée). Cette possibilité qui était offerte à la commune de décider ou non du morcellement du « communal » résulte d'un décret du 10 juin 1793 de la Convention Nationale et d'une délibération du Conseil Municipal prise en application de ce décret le 15 novembre de la même année. Ces terrains étaient appelés, selon les régions, terres vaines et vagues, gastes, garrigues, landes, bruyères, bois communs, hermes, vacans, palus, marais, marécages, montagnes, communal, pré communal . A Escalquens, les « communaux » se situaient dans le quartier de La Masquère et dans celui de La Bruyère, terre labourable considérée à l'époque de bonne qualité. Ce sont au total 15,43 arpents, soit dans le canton de Baziège environ 9,14 hectares, qui ont été partagées par tirage au sort entre 334 personnes, soit 274 m² par personne moyennant une contribution annuelle de 3 sous ; Ainsi 1002 sous par an, payés par les nouveaux propriétaires qui ne devaient appartenir ni au clergé, ni à la noblesse, furent attribués, cas particulier de la décision du Conseil Municipal d'Escalquens, au clergé local , afin de payer les frais de culte,

attendu, dit la délibération, qu' « Escalquens est considérée comme simple chapelle » à cette date, et que de ce fait « le Gouvernement ne peut pas venir à son secours du fait que ce n'est pas une paroisse succursale ». Ces terrains, ont été bornés et partagés par procès verbal du 3 octobre 1793, l'intérêt de ce partage étant plus significatif pour les familles composées de plusieurs personnes, familles qui pouvaient ainsi obtenir autant de parcelles que de membres de la famille de tout âge vivant à Escalquens. Le procès verbal a été réalisé par Félix Delibes, géomètre arpenteur de Toulouse, André Barthière et Antoine Roq de la commune de Belberaud, nommés par délibération de la Communauté des Habitants d'Escalquens le 15 novembre 1793. Le procès-verbal recense les noms et prénoms des 334 personnes qui bénéficièrent de cette mesure.

Selon le cas, en France les « communaux » ont été ou non partiellement ou totalement attribués.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là pour certaines communes. Comme dans les périodes de tentative de restauration de l'ancien régime, ou à caractère monarchique, notamment avec le Premier Empire qui étendit ses ailes sur le territoire local quelques années plus tard, la dignité impériale pour être reconnue se devait de remettre au goût du jour et de s'appuyer sur d'anciennes noblesses, qui sans être forcément de sang « bleu », reprirent les titres dont elles avaient dû se défaire dès avant les heures sombres de La Terreur. Ces cas furent très nombreux et pour ne citer qu'eux, nous avons relevé Joseph Ginestous, alias le Comte d'Argentières, Ignace Mangia, alias De Montmirail, et Jean de Timbrune alias le Marquis de Valence*.

Ces propriétaires d'origine sociale diverse, affublés à nouveau de titres aristocratiques, cherchèrent, dans la France entière, à récupérer les terrains concernés. Ce fût le cas dans la couronne toulousaine, à Saint Jory, du Marquis Sénateur Général De Valence.

* « Les Métamorphoses, liste des noms de famille ou patronymiques des ci-devant ducs, marquis, comtes, barons, excellences, monseigneurs, grandeurs, demi-seigneurs et ennoblis » Paris 1790, Louis Brossard, BNF L 39b 359

Les jurisprudences de la Cour impériale de cassation de 1806 et de 1807 sont très significatives par le nombre important d'annulation des propriétés des « communaux » qu'elles décidèrent en proportion du nombre des actes « cassés » de toute nature produits durant cette période. La raison en fût principalement d'une part la trop grande précipitation des tribunaux révolutionnaires dans la délimitation des communaux et dans le choix des titres de propriété, parfois contestables, et d'autre part la volonté affirmée des anciens seigneurs locaux de récupérer d'anciens prés et friches qu'ils prétendaient avoir transformés en terres cultivables et sur lesquels les habitants n'auraient eu que des droits d'usage. En ce qui concerne la commune de Saint Jory, par exemple, qui n'avait pas réparti en 1793 ses communaux entre les habitants, le Marquis de Valence obtint non seulement la cassation de la décision du Tribunal arbitral révolutionnaire, mais aussi celle d'un arrêt du 28 mai 1611 du Parlement de Toulouse (qui allait dans le même sens que la décision du Tribunal arbitral révolutionnaire), et la réattribution des biens communaux contestés, le 24 mars 1807, avec la « restitution des terrains et des amendes consignées et payées à la Dame de Belissens et au Général de Valence » ; notons pour l'histoire que les contestations à Saint Jory avaient débuté en 1447 !

A Escalquens, il semble qu'aucune contestation de cette attribution devant les tribunaux n'ait eu lieu, et ces terrains partagés constituèrent de nouvelles propriétés et furent par la suite intégrées dans des propriétés plus importantes des zones de la Masquère et de La Bruyère.

Gilles Boutry, chercheur en histoire du droit

LA QUALITE EXCEPTIONNELLE D'UN MARBRE BLANC MECONNU : CELUI DE LA COMMUNE D'ARGUENOS DANS LES FRONTIGNES

Ce n'est que fortuitement, alors que j'étais en train de prospecter l'affleurement de trémolite au sommet du Calem, qu'un espace d'une blancheur éclatante affleurant dans la forêt d'Arguenos et visible depuis mon lieu de prospection piqua ma curiosité au point que je ne pus résister à pousser ma promenade dans cette direction en prenant la route forestière qui partant du haut du Calem, descend sur Arguenos et traverse un magnifique gisement de marbre blanc.

Ancien directeur de la Communication de la ville de Toulouse, Pierre Pradère, qui était aussi jusqu'à une date récente le Maire de ce village, m'a fourni des éclaircissements concernant l'exploitation à usage ornemental de ce marbre durant le XIXème siècle, et notamment par concessions successives que la commune avait accordé à partir de 1845, puis à son usage de fabrication de la chaux, ainsi qu'à son concassage à partir de la seconde moitié du XXème siècle pour la fabrication de granitos et autres produits de voirie et d'enduits de construction.

Pierre Pradère note qu'un certain nombre d'encadrements de portes et de cheminées subsistant dans les maisons de son village sont faits de ce marbre local. De même l'autel de l'église serait aussi, comme la magnifique croix de la place, en marbre d'Arguenos.

Ce qui est particulièrement remarquable dans ce marbre dont nous avons pu récemment observer des blocs plans et des angles vifs, c'est qu'il est d'une très grande blancheur, supérieure en qualité à celle de Saint Béat, d'un grain saccharoïde plus fin que celui de

Saint Béat, mais surtout d'une luminosité qui le rend par endroits presque transparent, semblable par son eau à du lait de coco. C'est dans ce marbre dont je suis allé dégager un bloc dans la montagne au dessus d'Arguenos, que j'ai sculpté et gravé la plaque funéraire et votive de mon professeur de finances locales François Labie, qui se trouve dans son cimetière familial dans son village de la montagne d'Ariège. Sur la tranche, j'ai gravé « Arguenos » pour qu'on se souvienne aussi de l'origine de ce marbre. Pierre Pradère connaissait bien François Labie..

Il est dommage que ce gisement soit modeste , mais surtout qu'il ne soit pas aujourd'hui exploité à des fins ornementales et de sculpture, comme celui de Saint Béat, auquel la ville de Saint Béat et l'association créée à cet effet redonnent chaque année, lors du festival du marbre, ses lettres de noblesse.

D'autre part, dans le coin gauche de la façade de l'église, et en bas, se trouve, bien en évidence, une face figurative d'auge cinéraire gallo-romaine, comme on en trouve dans de nombreux villages de notre Comminges, témoin de la ferveur des cultes rendus aux défunts par nos lointains ancêtres non encore christianisés et pas vraiment romanisés des premiers siècles de notre ère. Sacaze mentionnait l'existence d'une carrière romaine de marbre sur le territoire d'Arguenos, ce que m'a confirmé Pierre Pradère. Toutefois, son emplacement n'est pas répertorié ni connu à ce jour. Des recherches éclairées comme le hasard de découvertes inattendues pourraient peut-être permettre à l'avenir, comme à St Béat en 1945, de découvrir quelque autel votif où figure le nom de la divinité locale d'Arguenos et d'en savoir un peu plus sur l'histoire antique de cette commune.

Ce marbre mérite vraiment d'être mieux connu et apprécié.

Gilles Boutry

